

LES CABANONS DU VALAIS

LIVRET 1/3

**CULTURE
ET PATRIMOINES**

LIVRET 2/3

**ORGANISATION
DU SITE**

LIVRET 3/3

**INVENTAIRE
DES CABANONS**

L'ÉDITO DU MAIRE

Alors que l'important projet urbain et humain de l'ANRU s'achève, et que la Ville de Saint-Brieuc se reconstruit sur elle-même selon un axe structurant du quartier de Robien au centre-ville, il importe de valoriser notre façade maritime.

Créés fin XIX^e siècle, les cabanons de la plage du Valais ont connu leur pleine expansion après guerre et les cabanes de bain sont devenues de véritables résidences secondaires sans grand souci de toute réglementation mais avec une joie de vivre et une réelle dimension sociale et fraternelle, socle du vivre ensemble tant recherché et suscité aujourd'hui. De cette complexité architecturale, urbaine, juridique naît un fragment de ville, qui interroge universitaires, chercheurs, urbanistes parce qu'il s'y crée du beau, du vrai, de l'authentique.

Avec ce premier ouvrage réalisé par le CAUE, s'engage une vaste démarche pour une réappropriation collective d'un site remarquable.

Bruno JONCOUR
Maire de Saint-Brieuc
Président de la Communauté d'Agglomération

« [...] »

MYSTÈRE UTOPIQUE DE LA FALAISE ENGAZONNÉE

Le petit peuple de la falaise,
Patrick Harismendy, Professeur d'Histoire contemporaine

« Depuis Ys, on dispute des destins liquides faits aux villes littorales bretonnes prises entre submersion et évasion. Saint-Nazaire évoque à Gracq une nave « mal amarée » et « prête à glisser à la mer ». Saint-Brieuc, née d'une auge océane voudrait aussi retrouver l'onde, et tend une formidable étrave ayant en la villa Rohannec'h sa figure de proue, les tertres Aubé et Huguen ses fanaux. Mais voilà, les mandibules de Cesson et de Saint-Laurent, aidées des aussières bétonnées formées par les ponts, s'ingénient à retenir le vaisseau dans la passe. Il peut se débattre et gémir, secouer ses bastingages de pierre, marquer d'un improbable sillage effondré le bord de ses routes, rien n'y fait. Privé de large par hommes et nature, Port-Brieuc restera donc à quai. Certains ne s'en satisfont pas et bien que menacés d'extinction continuent à scruter le devenir des flots.

Dans le canton du Valais et aux environs de 50 av. L.-L.¹, commence à être en effet documentée la venue d'une peuplade ni idolâtre, ni prosélyte – les Robinson armoricains. Fuyant les persécutions de la normalité, la colonie hédoniste a pris souche sur une pente alpestre, et néanmoins marine, très opportunément abritée de Gwalarn

(ce vent froid de noroît glaçant hommes et bêtes). Hérétiques par nature, bien qu'ils sacrifiassent naguère à cette dernière par des rites hermétiques comme la cueillette puis l'ingestion de Cerastoderma edule, les Vaudois briochins n'en sont pas moins très placides et reconnus pour l'aménité de leurs mœurs. Aux portes de cette Icarie-sur-Mer, il se dit parfois que l'on y guetterait les premiers signes du prochain Déluge quand les eaux, réchauffées à outrance, perceront l'isthme de Briec – rendant ainsi à la mer l'île de Petite-Bretagne – et emporteront au loin, un à un, wagons et cabanons – messagers prophétiques d'une nouvelle parousie. Plus sûrement, les « zoccupants »² balançant entre zazous et zadistes, communient en un art étrange de vivre le non-lieu permanent, chamarré et discret, proclamatoire et secret. Tout ceci ajoute au mystère utopique de la falaise engazonnée.

De culture essentiellement orale, les Cité-babiens et Petit-monégasques³ sont peu volubiles. Leur idiome pré-adamique, allégorique et acronymique parce que miniaturiste (et non minimaliste) suffit pour les mener à la Pensée – i. e. la voie nourricière des songes. En cela différents des glossolales et matérialistes Zubus (autre ethnie jarryste de la contrée), ils sont très difficile à comprendre pour des auditeurs rationnels. Leurs sagas – formant le livre non-écrit des « tribus-lations » de leurs Anciens –, mentionnent pourtant, refuge, anti-conformisme, méfiance à l'égard des faux apôtres, craintes de la modernité. Mais le livre-qui-parle dit surtout le paradis d'en l'air, les joies fortes et les pousses d'enfants ébroués entre sureaux et oyats, temps perdu et cycle des nuages. Les sons ornementaux « lnt' », « fnlp' », « n'ndp » s'entendent au reste bien souvent, faisant écho aux bruits du vent et aux craquements des bois – ouïs aux origines du monde par les pères-pèlerins à travers les zébrures des fleurs de mai.

Des linguistes modernes ont proposé des traductions profanes voire prosaïques. En « lnt' », « fnlp' », « n'ndp », ils pensent reconnaître « laissez-nous tranquille », « fichez-nous la paix » ou « ne nous détruisez pas ». Mais cette gnose n'est guère suivie – plusieurs autorités scientifiques ou administratives estimant impossibles de tels raffinements analytiques au motif que les « variations sonores frustes et gutturales » d'un « patois si indigent » sont antinomiques de schèmes mentaux élaborés. La dernière mission ethnologique a cependant bien montré tout l'intérêt génésiaque « des accomplissements matriciels » observés en ces lieux, l'économie anthropolo-

gique « des gestes d'auto-constructions », la « valeur thérapeutique intrinsèque » de l'idéalisme ici pratiqué...

Entre la menace de l'expulsion et celle, inverse, du confinement dans une réserve, le peuple auto-élu du Valais use, depuis peu, d'un nouveau son : « pmh' ». Frappée par cette émergence, la communauté scientifique s'agite dans un vif débat. Certains y voient le cri primal de « Baby » apparu d'entre les nuées aux seuls Initiés, d'autres le chant d'appel d'une nouvelle migration subsumant l'honte-au-logisme opposant l'asphalte au « monéga ». Un expert onusien pencherait pour une transe-duction savante mais peut-être périlleuse de « patrimoine mondial de l'humanité ». Bien que sujette à caution, cette hypothèse fait son chemin. Aux dernières nouvelles, un collectif aurait identifié, sous la labiale chamanique « pmh' », un possible sens caché : « patrimoine municipal de l'humilité ». Phénomène étrange : la liesse inaccoutumée de la récente jamboree robinsonne confirmerait que ce phonème a été, enfin, bien entendu des autres nations. »

1. Loi Littoral.

2. Comme aurait dit Raymond Quenault.

3. Ainsi distingués par la datation des vagues migratoires et non une quelconque différence ethnique.

L'ÉDITO DU CAUE

Une menace pesait sur les cabanons de la plage du Valais, il fallait faire vite. Quand la ville de Saint-Brieuc a sollicité l'aide du CAUE pour avoir son regard sur les lieux, toute l'équipe s'est instantanément mobilisée.

Des films témoignent déjà de la dimension sociale de ce quartier. Nous nous sommes donc concentrés sur l'organisation du site, ce qui est donné à voir depuis les espaces communs, sentier littoral ou voies privées ouvertes à la circulation.

Nous avons procédé à un travail d'inventaire pour tenter de comprendre comment les cabanons d'origine ont été transformés et adaptés en exprimant à chaque fois l'inventivité de leurs habitants.

Alors que dans notre pratique professionnelle, nous interrogeons volontiers les limites de la planification urbaine et réglementaire et sa capacité à produire de la banalité, voilà un site où règnent le foisonnement et l'art de la bricole, un site qui s'autogère depuis plus d'un siècle et que l'on retrouve aujourd'hui dans les médias de promotion touristique vantant le pittoresque des plages de la baie. Ici s'entremêlent espaces bâtis et naturels, cultivés ou non, grands paysages et paysages du quotidien, automobilistes et randonneurs, touristes et résidents, saisonniers ou permanents...

Ces trois volets sont l'occasion d'aborder modestement ce qui inscrit le site du Valais dans le patrimoine commun de tous les briochins.

L'équipe du CAUE

P.14 > P.29

LES USAGERS DU VALAIS

P.30 > P.69

RICHESSSE DES PATRIMOINES

P.70 > P.83

ACCOMPAGNER ET VALORISER

P.14 > P.29

LES USAGERS DU VALAIS

P.16 > P.23
LES OCCUPANTS
HIER

Au XVIII^e siècle, la grève du Valais était le territoire des plus pauvres, un espace en marge de la ville. Le site du Valais était occupé par des paysans pêcheurs et des lavandières. La grève, elle, était fréquentée par des pêcheurs à pied fouillant l'estran à la recherche de crustacés et de coquillages. Des femmes surtout, parcouraient des kilomètres à pied munies de paniers. Elles ramassaient les coques, cherchaient les appâts, relevaient les harouelles (1) puis se rendaient à Saint-Brieuc avec leurs bardots pour vendre leur pêche.

Au XIX^e siècle, l'apparition du chemin de fer donna le goût du voyage à toutes les catégories sociales. Les bains de mer, réputés pour leurs bienfaits, étaient préconisés par les médecins. Tandis que commerçants et notables briochins édifiaient à Plérin leur station balnéaire, au Valais, les plus modestes construisaient leurs premiers cabanons. Le dimanche, le train faisait le plein de voyageurs, on venait faire la fête au Valais.

Au début du XX^e siècle, des propriétaires de terrains cessonais louaient contre un faible loyer des parcelles de jardins potagers. Peu à peu, les abris à outils s'agrandissaient pour recevoir les familles en villégiature.

En 1937, la voie de chemin de fer du « petit train des Côtes-du-Nord » qui dessert le Valais est désaffectée. Employés et ouvriers réinvestissent alors d'anciens wagons pour les transformer en résidence d'été.

Avec l'arrivée de nouveaux ouvriers à partir des années 20, Cesson connaît une très forte dynamique constructive telle que la création des nouveaux quartiers comme la cité jardin de Ginglin en 1932. À partir de 1936, grâce aux congés payés, les ouvriers installent progressivement leur résidence secondaire au Valais. Le site se développe donc plus largement après la guerre et prend la configuration qu'on lui connaît aujourd'hui.

POINTE DE CESSON 1880



F. Soj-el, éditeur, Rennes



(N.) - La Pointe de Cesson à marée basse

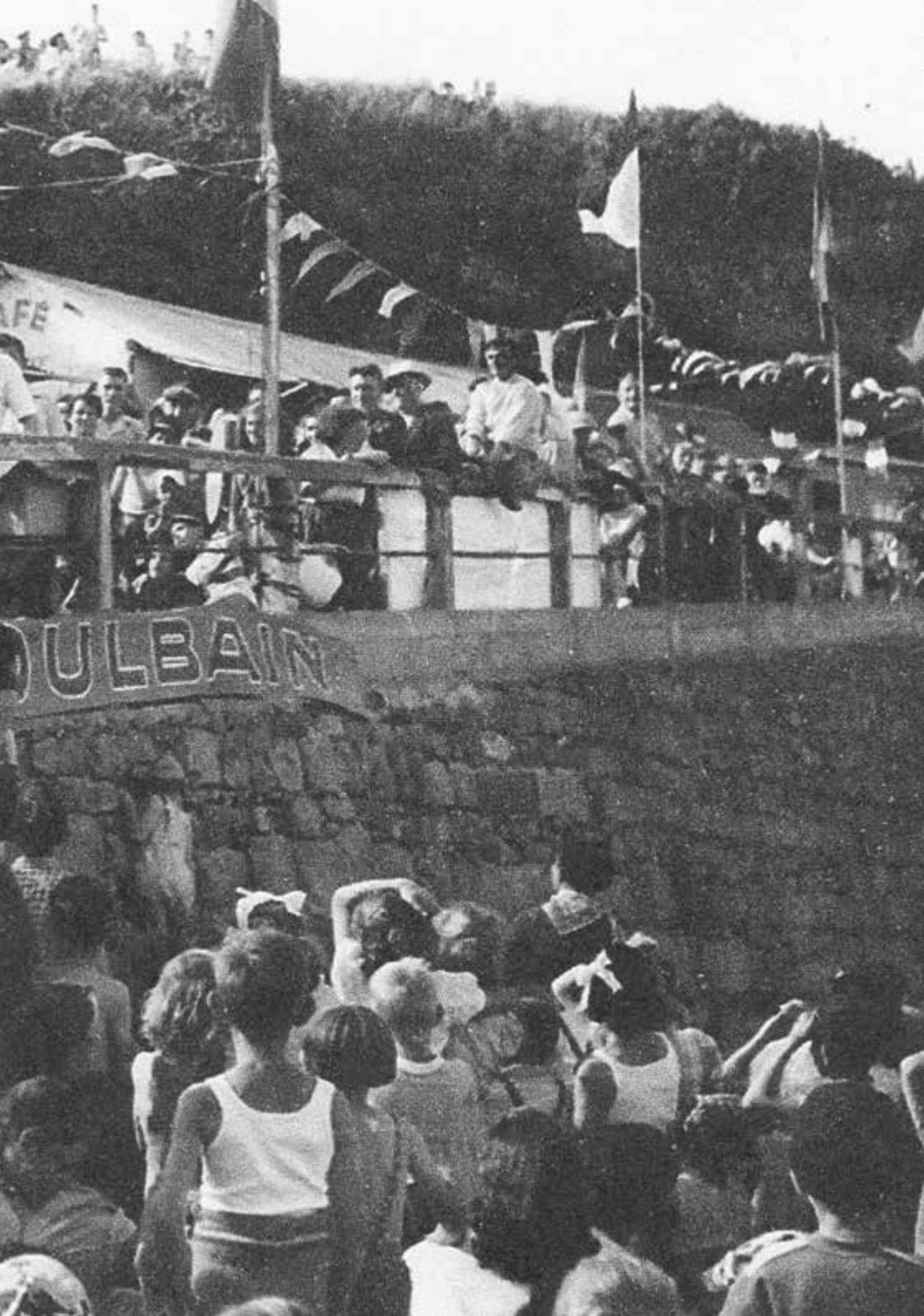
PLAGE DU VALAIS - 1925





PLAGE DU VALAIS - 1950





P.24 > P.29
LES OCCUPANTS
DE NOS JOURS

Aujourd'hui, les cabanons de la plage du Valais accueillent plusieurs centaines de personnes entre juillet et août. Les occupants viennent pour renouer avec les plaisirs simples, décompresser au grand air, loin de la ville. C'est un «monde à part», loin des préoccupations quotidiennes. Le temps de quelques semaines, les loisirs prennent le dessus ; la grève est réinvestie par la pêche à pied, les jeux de boules ou la baignade. Pour une partie des occupants, la fréquentation de ce site permet des vacances longues et à moindre coût.

Les occupants, qui viennent depuis leur enfance, apprécient le partage et l'entraide caractéristiques du site : «on se donne des coups de main pour les travaux» (2) déclare un habitué. Durant l'été les cabanons sont bricolés, ils sont tous «faits maison» avec la sensibilité de chacun, c'est d'ailleurs ce qui leur confère un caractère singulier.

À l'origine, les cabanons se transmettent entre générations. Mais depuis quelques années, certains sont vendus à de nouveaux arrivants qui doivent s'adapter au fonctionnement atypique du site.

Après analyse d'un document de géomètre, nous constatons différents types d'occupations des sols. Dans le hameau «Côte des Belles» les occupants venant depuis de nombreuses années, sont principalement locataires des cabanons et des parcelles. Pour les hameaux «littoral», «Petit Monaco» et «Cité Baby», certains occupants sont propriétaires du cabanon et de la parcelle, d'autres sont uniquement propriétaire du cabanon. La gestion des cabanons et de leurs parcelles amène à des situations juridiques complexes. De nombreuses associations défendent les intérêts du Valais et son organisation interne. L'association des amis et usagers de la plage du valais créée en 2011 permet de maintenir le dialogue entre les anciens et les nouveaux propriétaires et locataires.

LES CABANONS DU VALAIS 2014





LES CABANONS DU VALAIS 2014





P.31 > P.70

RICHESSSE DES PATRIMOINES

P.32 > P.47
PATRIMOINE
FERROVIAIRE

L'histoire des cabanons de la plage du Valais est liée à l'histoire ferroviaire locale. En effet, le petit train des Côtes-du-Nord, qui voit le jour en 1905, desservait la plage du Valais sur la ligne Saint-Brieuc - Moncontour. Il était destiné à livrer les marchandises dans le Sud du département mais également à transporter les premiers voyageurs vers les stations balnéaires de la côte.

Remplacé progressivement par le réseau routier, le petit train s'arrête définitivement dans les années 50. Depuis, un grand nombre d'ouvrages ferroviaires se dressent encore dans le paysage environnant, témoins de cette épopée qui a marqué notre territoire. Les ouvrages destinés à accueillir ce chemin de fer sont l'œuvre de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, Louis Harel de la Noë originaire de Saint-Brieuc. Pour l'époque, la conception de ces infrastructures est novatrice.

L'emploi du béton et de l'acier a permis d'obtenir suffisamment de rigidité pour franchir des distances exceptionnelles pour l'époque. Cela a permis également d'obtenir des formes courbes et des structures très légères donnant à ces ouvrages une grande élégance. S'inspirant de techniques innovantes du courant fonctionnaliste du début du XX^e siècle, Louis Harel de la Noë laisse volontairement, à certains endroits, la structure apparente plutôt que de la recouvrir de schiste ou de brique.

Aujourd'hui, trois associations existent pour promouvoir et protéger l'œuvre d'Harel de la Noë : l'association AMENO (3), l'association Harel de la Noë (4) et l'association du petit train des Côtes-du-Nord (5).

LA GARE DU VALAIS





Jourdan

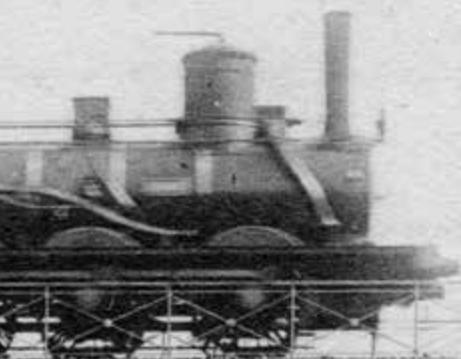
La Bretagne

LE PONT DES COURSES 7. - St-BRIEUC. - Les deux



Pittoresque
Ponts de la Route des Courses

37



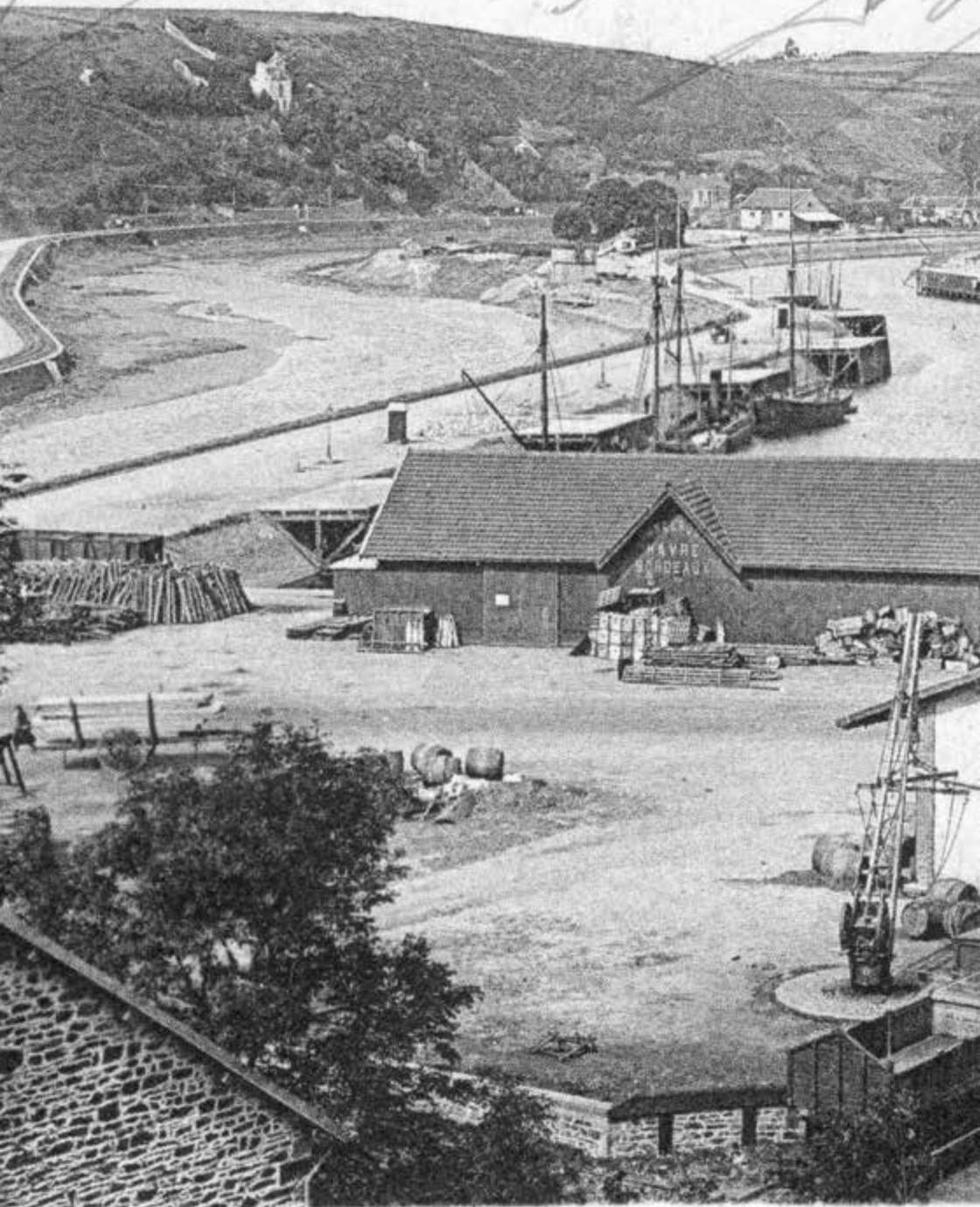
LE VIADUC DE DOUVENANT





my ha...
Préville
13. 1. 1919

LE LÉGUÉ, TERMINUS DU BASSIN À FLOT





LE VIADUC DE TOUPIN





LA BRETAGNE PITTORES

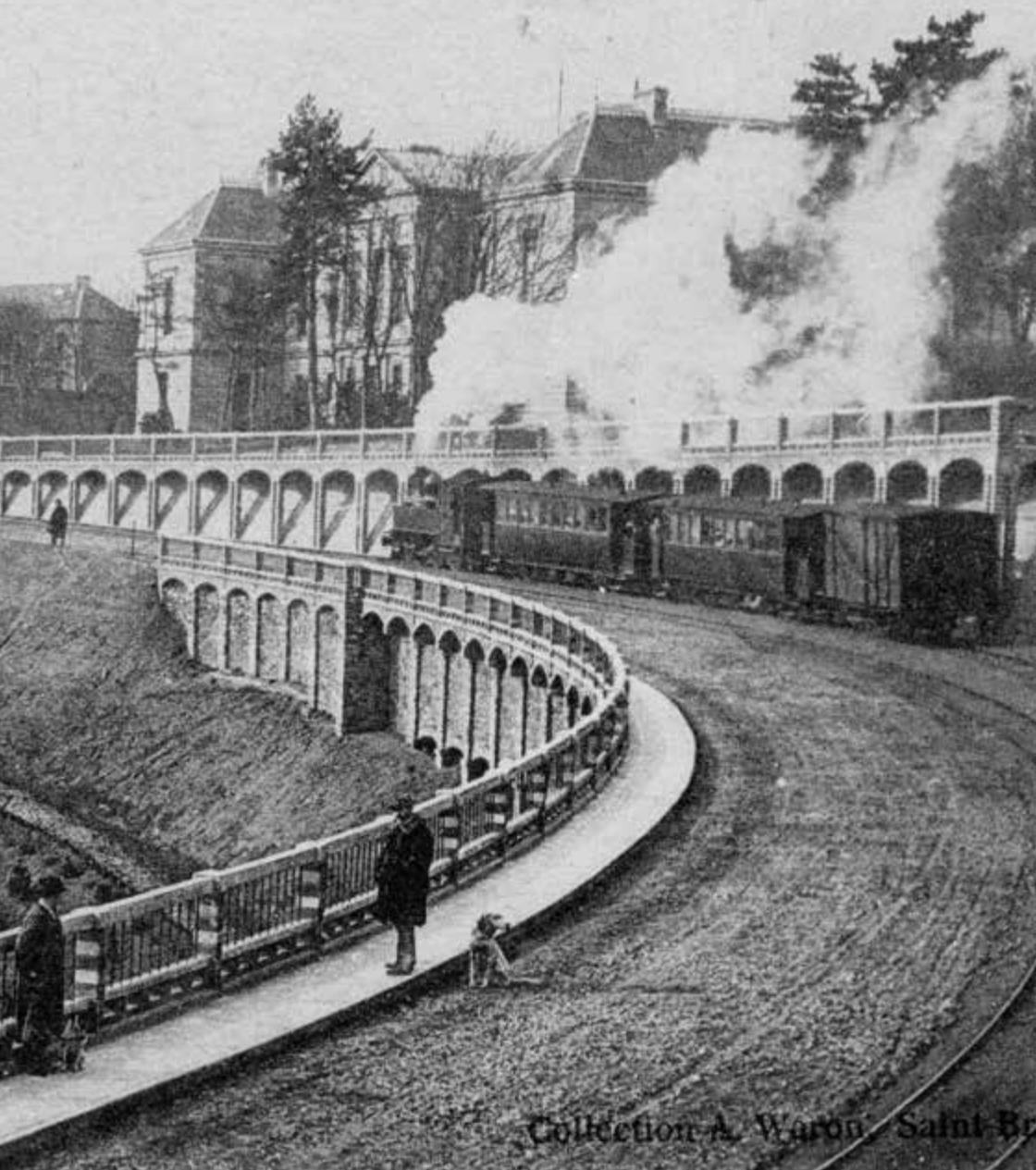
124 **SAINT-BRIEUC, L'ARRIVÉE EN GARE** Nouveaux Boulevards
Vieille prison et Gare départe



SQUE

ds - Palais de Justice
mentale

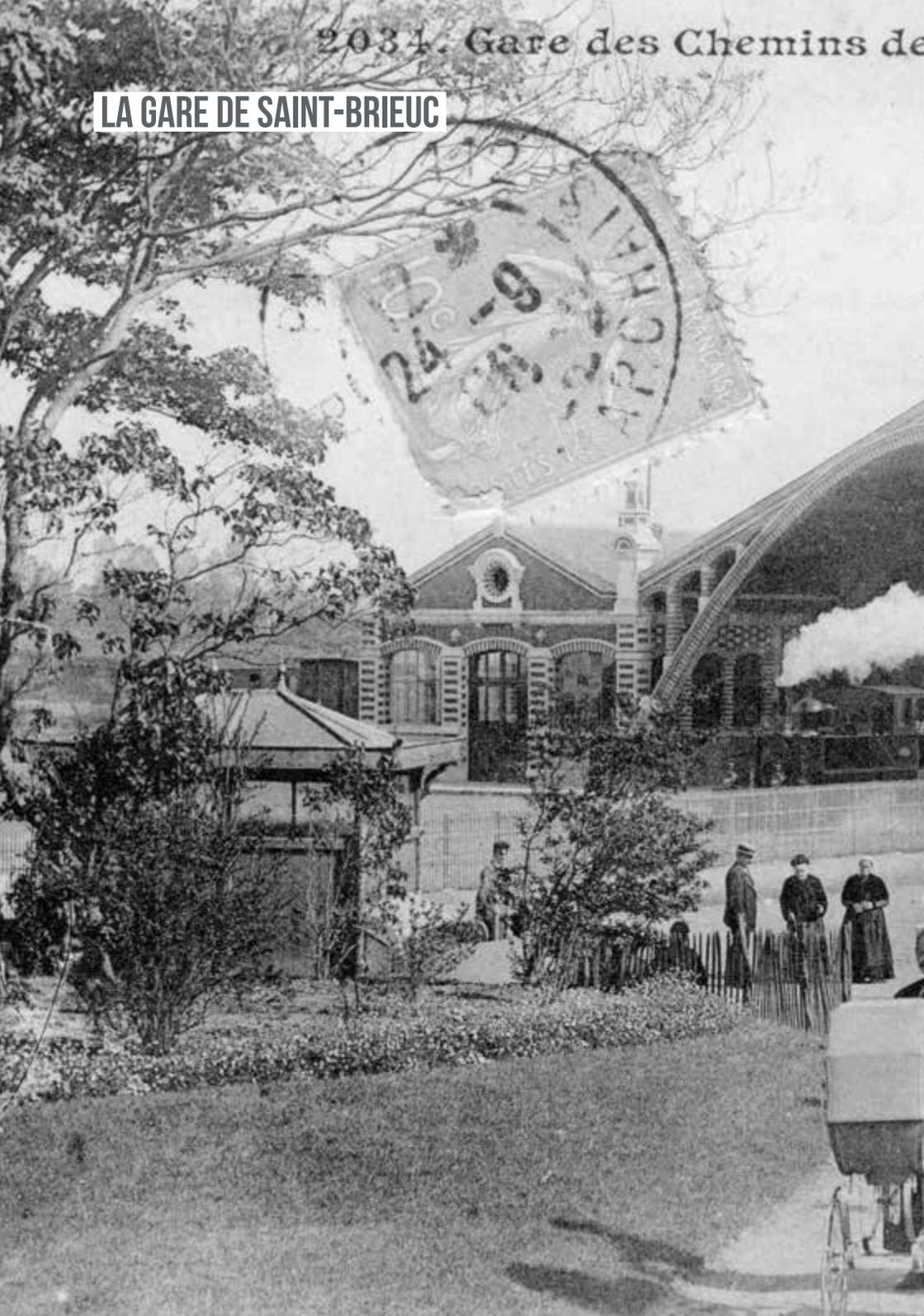
45



Collection A. Waron - Saint Br

2034. Gare des Chemins de

LA GARE DE SAINT-BRIEUC





P.48 > P.53
PATRIMOINE
NATUREL

Sur le littoral, dans le prolongement de la plage du Valais, le site de la Grève des Courses possède une histoire particulière qui en fait aujourd'hui un site intéressant à double titre. En effet, il est à la fois patrimoine immatériel et patrimoine naturel.

Le site est célèbre pour ses courses hippiques qui eurent lieu au début du XIX^e siècle et qui connurent un franc succès. En 1807, les grèves de Cesson-Languieux étaient surnommées «l'hippodrome marin des Briochins». Les réunions hippiques faisaient l'objet d'un véritable engouement populaire, tables et buvettes étaient installées sur la plage et tout Saint-Brieuc venait à Cesson. En 1984, la commune d'Yffiniac (6), propose à la « Société des Courses », gérante du site, un terrain pour construire un hippodrome permanent. Au début du XX^e siècle, on donne une destination supplémentaire au site, celle des meetings aériens. Ces événements, au nombre de cinq durant le XX^{ème} siècle, connurent également un fort succès.

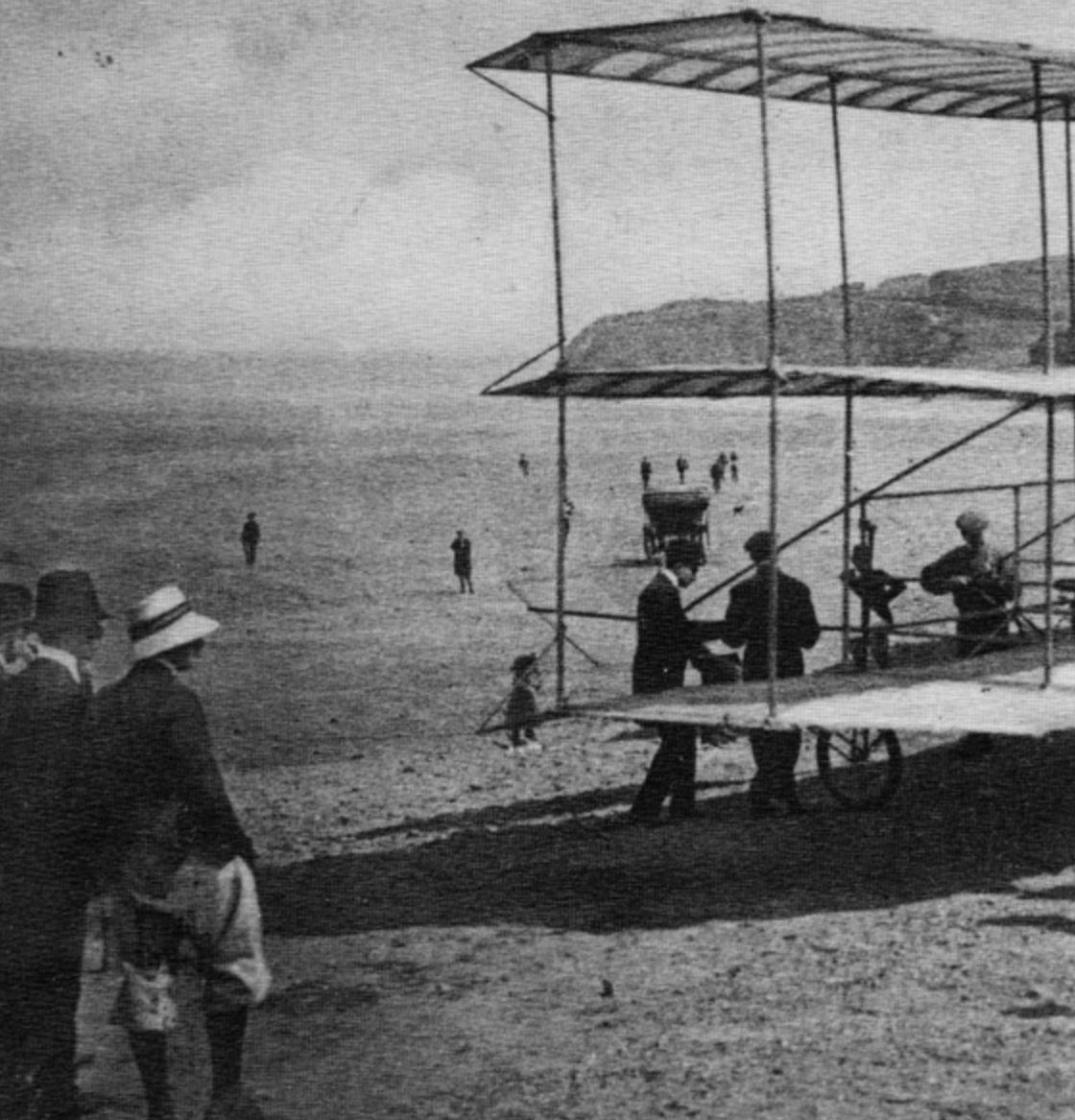
À l'origine site naturel sauvage, la grève des courses connaît dans les années 60 un destin beaucoup moins glorieux, celui de décharge publique. Pendant 30 ans, ce site naturel vierge se trouve pollué par l'accumulation de déchets divers. En réaction à cela et après plusieurs actions de sensibilisation, une réserve naturelle est créée en 1998 dans la baie de Saint-Brieuc. Une des actions menée par la réserve consiste à retrouver l'état initial de la Grève des Courses. La baie de Saint-Brieuc est classée site Natura 2000 (zone de protection spéciale) notamment pour son intérêt ornithologique.

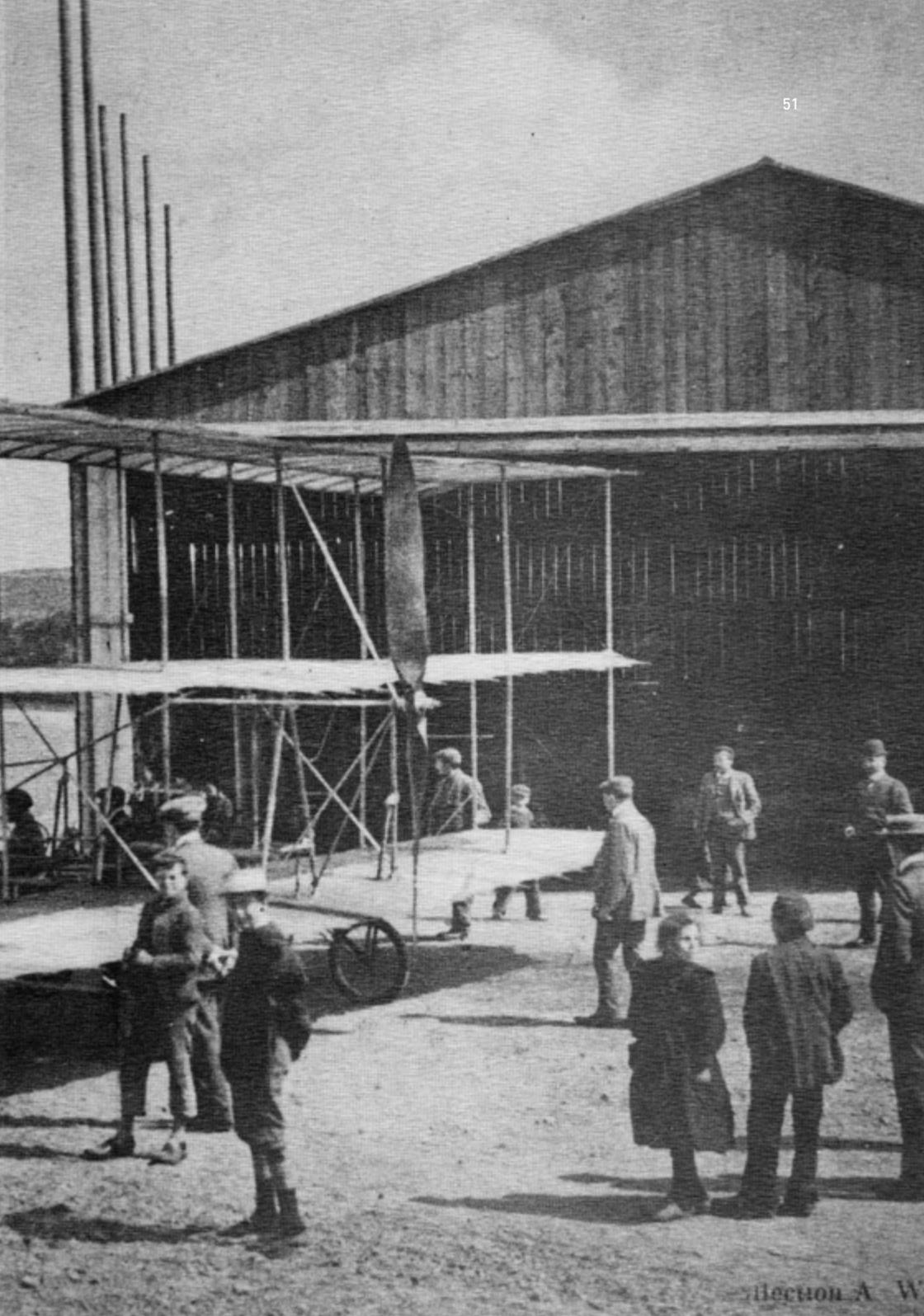
St-BRIEUC. - Expériences d'aviation sur l'aérodrome

L'AÉRODROME DE CESSON

au hangar du triplan

Le "Borgnis de Savignon"





LES COURSES HIPPIQUES - 1830





P.54 > P.59
PATRIMOINE
MILITAIRE

À seulement 500 mètres de la page du Valais et visible depuis le site des cabanons, la tour de Cesson prend place sur un promontoire rocheux dominant la baie de Saint-Brieuc. Un chemin piéton non balisé relie aujourd'hui les deux sites.

Cette forteresse bâtie par le duc Jean IV entre 1395 et 1407 était destinée à surveiller la baie des invasions ennemies. Elle fut démolie sur ordre d'Henri IV en 1598. La tour faisait partie d'un ensemble de fortifications dont il ne reste plus que la moitié du donjon. En 1926, l'édifice est inscrit Monument Historique. C'est un bien privé et son accès est fermé au public.

L'association pour la sauvegarde du patrimoine de Cesson (7) a été créée en 2008 et milite pour l'ouverture de la tour au public. Son président Pierre Perrin affirme : « en tant qu'ancienne construction militaire elle appartient au domaine public, c'est le terrain qui est privé (...) or un effondrement de la tour, symbole de Saint-Brieuc et Cesson, serait une catastrophe patrimoniale et une perte d'identité pour la ville » (8). Il précise également que Charles Baratoux et Gabriel Hérault, maires de Saint-Brieuc fin XIX^e siècle, avaient déjà eu l'idée de rendre ce site accessible au public.

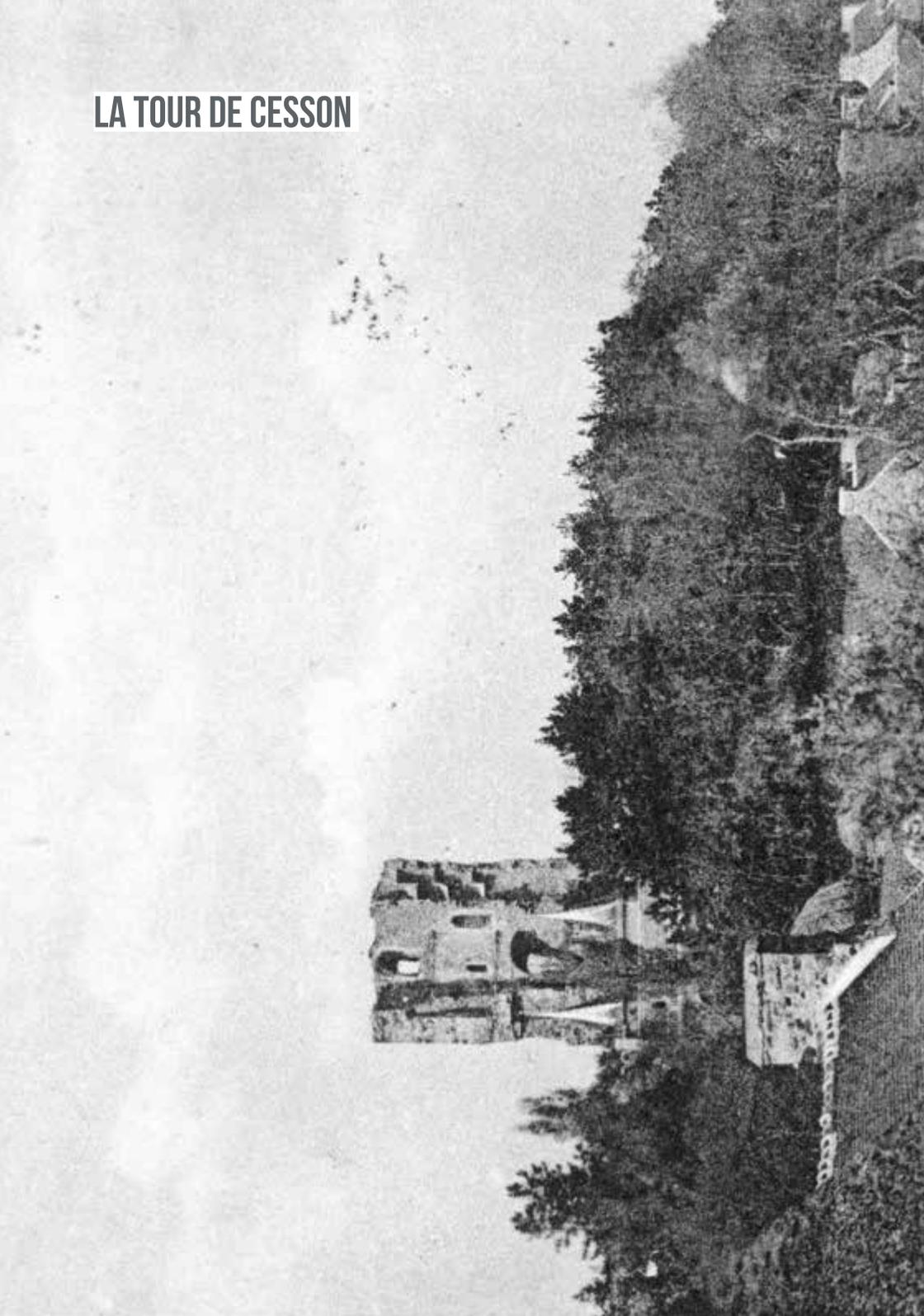
L'association informe et sensibilise les visiteurs sur les monuments de Cesson. Elle organise des visites lors des journées du patrimoine en partenariat avec le Comité de Réflexion et d'Animation de Cesson (9) .

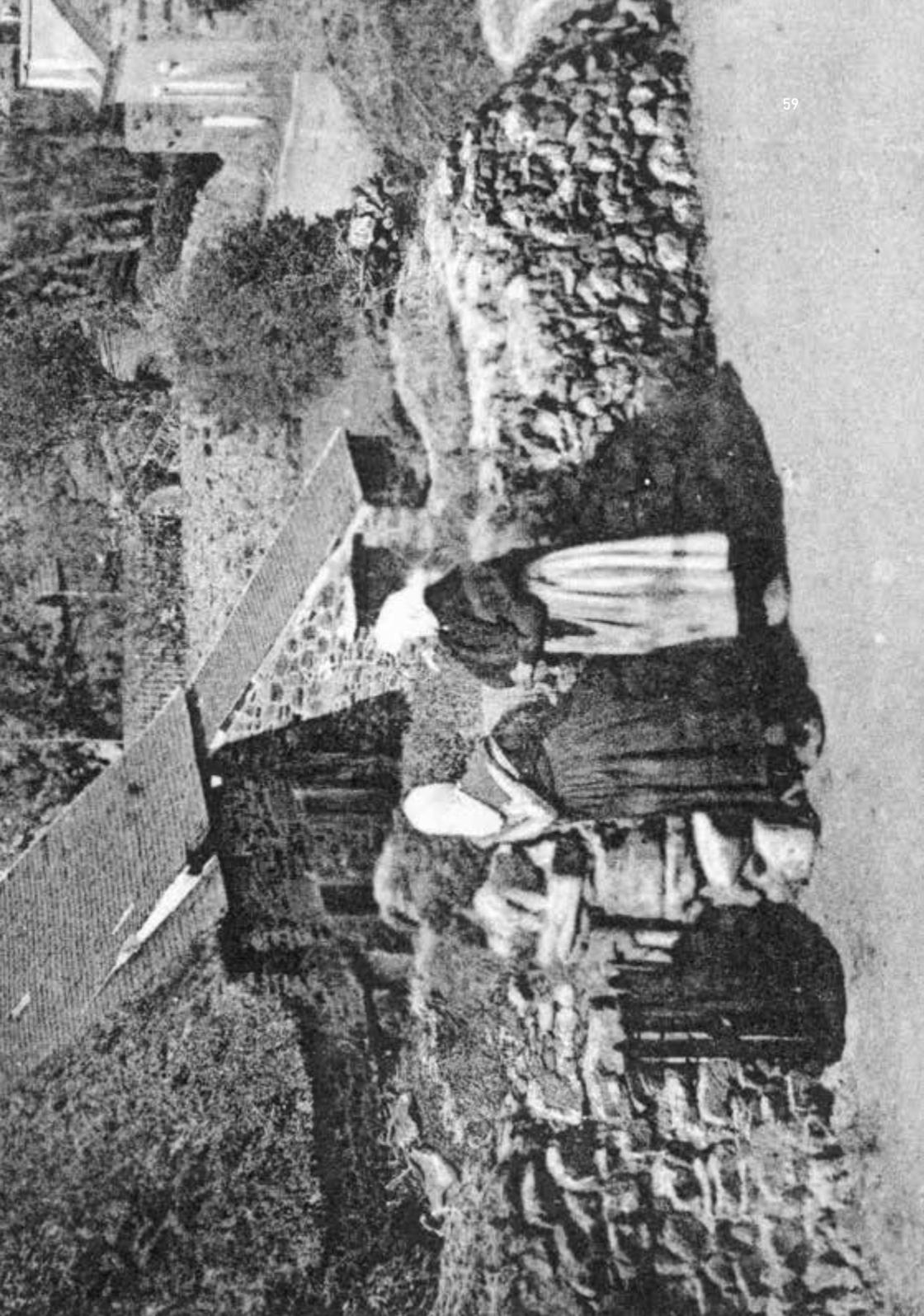
LA TOUR DE CESSON





LA TOUR DE CESSON





P.60 > P.69
PATRIMOINE
BALNÉAIRE

De l'autre côté du port du Légué, sur la commune de Plérin, on retrouve également des cabanons de plage, construits à la fin du XIX^e siècle, comme ceux de la plage du Valais. Visibles depuis le front de mer de Saint-Laurent, les cabanons se répartissent le long de quatre plages : l'Anse aux Moines, l'Anse à la Vierge, les Nouëlles et les Bleuets.

À la différence de ceux du Valais, les cabanons de Saint-Laurent occupent le domaine maritime sous forme de concessions. Les premières concessions furent accordées aux riches familles de Plérin et de Saint-Brieuc à partir de 1880 (10). Elles furent aussi délivrées à des limonadiers et à des commerçants.

Les constructions sont de facture bourgeoise, pour beaucoup elles ressemblent à de petites maisons de style régionaliste. La plupart comporte uniquement une pièce au rez-de-chaussée même si certaines disposent d'un étage. Elles sont construites en bois, en brique ou en béton avec des couvertures en bois ou en tôle. Pour certaines, elles possèdent des éléments de décors assez élaborés en menuiserie (lambrequin bois).

Tout comme les cabanons du Valais, leur histoire est liée à celle du petit train des Côtes-du-Nord puisque celui-ci desservait les plages de Saint-Laurent par la ligne « Saint-Brieuc - le Légué » dont le terminus se situait au phare du Légué.

LES CABANONS DE SAINT-LAURENT





LES CABANONS DE SAINT-LAURENT



PITTORESQUE



- Plage Saint-Laurent à mer haute

LES CABANONS DE SAINT-LAURENT





LES CABANONS DE SAINT-LAURENT





P.70 > P.83

ACCOMPAGNER ET VALORISER

P.72 > P75
RELIER LE VALAIS À SON
TERRITOIRE

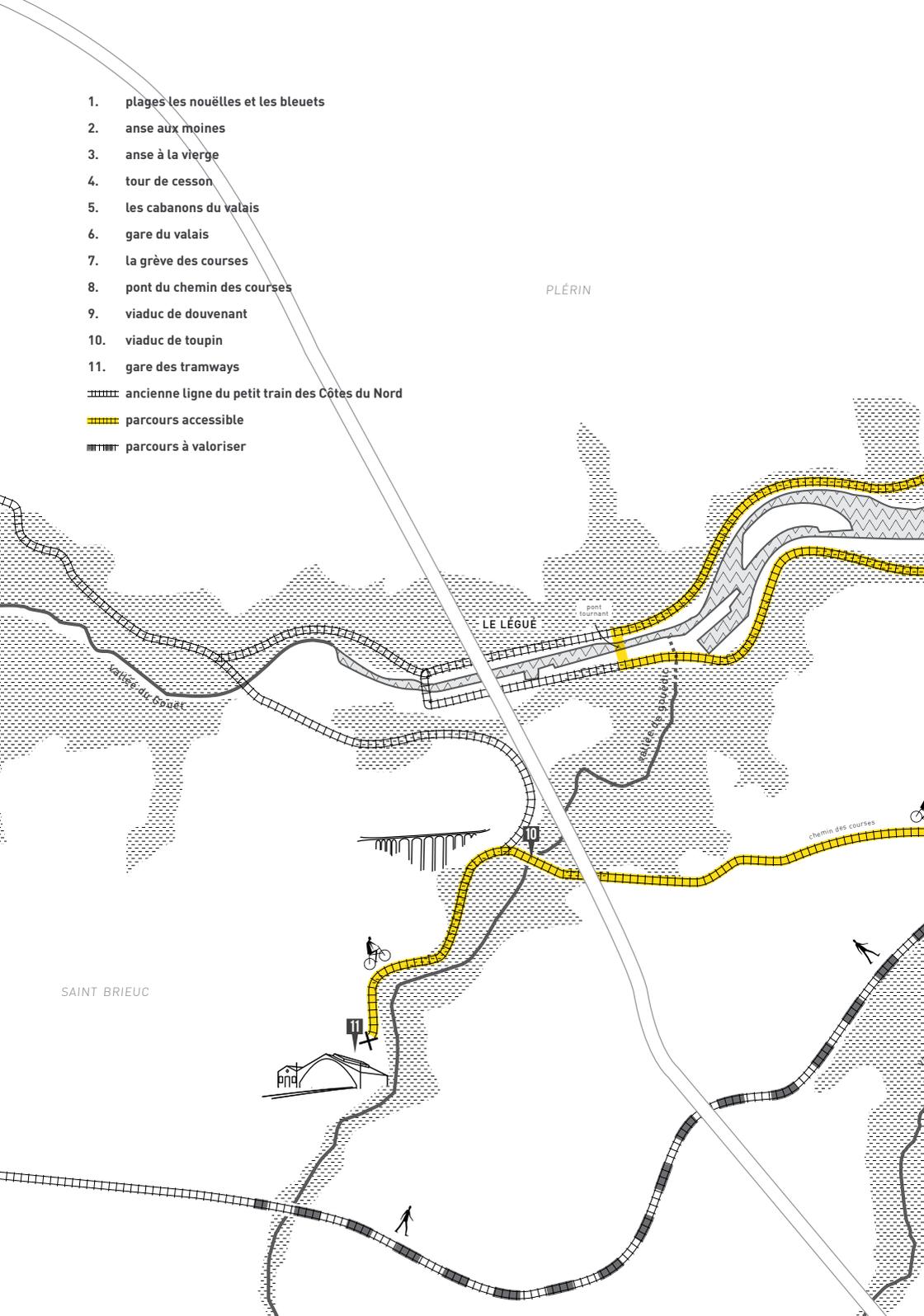
Il existe une grande richesse et une diversité patrimoniale autour du site du Valais. L'ASPSC (7) et le CRAC (9) organisent des parcours d'interprétation pour faire connaître l'histoire de la baie aux habitants et visiteurs. Par un itinéraire allant de site en site, le Valais est ainsi relié au territoire.

Ces parcours permettent de relier tous les patrimoines recensés : patrimoine ferroviaire avec les ouvrages d'Harel de la Noë ; patrimoine militaire avec la tour de Cesson ; patrimoine naturel avec la Grève des Courses ; patrimoine social, balnéaire et ferroviaire avec le site des cabanons du Valais et enfin le patrimoine balnéaire avec les cabanons de Saint-Laurent.

Ce type de démarche permet de mutualiser les compétences de toutes les associations qui œuvrent autour de ces patrimoines : l'association des amis et usagers de la plage du Valais (11), l'APSPC, le CRAC, la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, AMENO, l'association Harel de la Noë et enfin l'association du petit train des Côtes-du-Nord en partenariat avec les archives municipales et départementales ainsi que les communes concernées.

Inscrire le site dans l'histoire territoriale permettrait d'assurer la coordination des différents acteurs pour alimenter les réflexions et fonds documentaires afin de participer à l'écriture et à la mise en lumière de ce savoir collectif. Des événements plus ponctuels, comme les journées européennes du patrimoine, sont l'occasion de rassembler ces connaissances autour d'un intérêt commun. Ce type d'initiative vient nourrir le projet de valorisation et le lien que la ville souhaite tisser entre la terre et la mer.

1. plages les nouëlles et les bleuets
 2. anse aux moines
 3. anse à la vierge
 4. tour de cesson
 5. les cabanons du valais
 6. gare du valais
 7. la grève des courses
 8. pont du chemin des courses
 9. viaduc de douvenant
 10. viaduc de toupin
 11. gare des tramways
-  ancienne ligne du petit train des Côtes du Nord
 -  parcours accessible
 -  parcours à valoriser



SAINT-LAURENT



1

2

3



CESSON

4

5

6



tunnel

7



8

9



LANGUEUX

BAIE DE SAINT BRIEUC



P.76 > P.83
SOUTENIR LA MÉDIATION
CULTURELLE

L'association des amis et usagers de la plage du Valais [11] est créée en 2012, dans le but de sensibiliser le public au patrimoine historique et social grâce à des actions culturelles.

Depuis cinq ans, l'association organise la fête du Valais chaque mois de juin. Dans une ambiance de guinguette, l'association invite les briochins à assister à des spectacles de théâtre de rue et ouvre les cabanons au public. Aussi, depuis deux ans, le site du Valais est inscrit aux Journées Européennes du Patrimoine. Dans ce cadre, des visites sont organisées sur le thème de l'intégration des cabanons dans le paysage, aussi les archives du Valais, collectées par l'association, sont mises à disposition des visiteurs.

La plage du Valais est également une source d'inspiration pour de nombreux artistes. Exposition et travaux menés en résidence sont présentés dans les cabanes lors de la fête du Valais. Les performances comme celle réalisée par Anaïs Touchot en 2014, « *si j'étais démolisseur* » [12] participent à la transmission de ce patrimoine culturel et social. Les espaces communs présents sur le site sont propices à accueillir ces événements.

Enfin des ateliers peuvent être mis en place pour fabriquer mobilier et équipement nécessaires à l'accueil du public. Les ateliers pourraient également s'intéresser à la rénovation de certains cabanons désaffectés ou au traitement des clôtures en vue de valoriser le site.



vers le
légé

GR 34

plage
du Valais

espaces communs

GR 34



BAIE DE SAINT-BRIEUC

trou
aux cochons

espaces privés
en partie cultivés

ancienne gare
du Valais

sentés piétonnes connectées
aux circuits touristiques

GR 34



LA FÊTE DU VALAIS





PERFORMANCE ARTISTIQUE ANAÏS TOUCHOT





+

NOTES ET RÉFÉRENCES

(1) p.17 / Pêche pratiquée aux environs de Saint-Brieuc. Ce sont des cordes utilisées comme lignes de fond, posées perpendiculairement au rivage et relevées à marée haute.

(2) p.25 / Reportage tv de France 3 région, «littoral, le magazine des gens de mer», diffusé le 30 mars 2013.

(3) p.33 / Association pour la mémoire et la notoriété de Louis Harel de la Noé. L'activité de l'association consiste en la publication d'articles et organisations de visites. Cette association a obtenu l'inscription au titre des Monuments Historiques du viaduc de Toupin qui a été restauré en 2014.

(4) p.33 / Association de protection du patrimoine créée en 1995 suite au dynamitage du pont de Souzain. Son objectif est de rassembler les élus locaux et le public autour de la nécessité de conserver une partie représentative des ouvrages légués par Harel de la Noé.

(5) p.33 / Association implantée sur le site de Bout de Ville proche de la plage du Valais. Elle y a réalisé une exposition consacrée spécifiquement au petit train. Plusieurs anciens wagons sont présentés dont certains ont été inscrits aux Monuments Historiques. Nous y trouvons également le modèle qui a été reconverti en cabanon sur le site du Valais.

(6) p.49 / La commune voisine.

(7) p.55 / APSPC : Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine de Cesson.

(8) p.55 / Article du Télégramme publié le 30 juin 2014, «Cesson, l'association du patrimoine vigilante», s.n.

(9) p. 55 / CRAC : Comité de Réflexion et d'Animation de Cesson.

(10) p. 61 / Harel de la Noé, le père des ouvrages destinés au petit train des Côtes-du-Nord possédait un cabanon sur la plage de Saint-Laurent.

(11) p.73 / Association créée par les habitants des cabanons.

(12) p.77 / La performance a eu lieu à la villa Rohannec'h, propriété du Conseil départemental des Côtes d'Armor.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les acteurs rencontrés et sollicités pour la préparation de cette publication, les partenaires, les élèves de 2^e année de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne qui ont élaboré de nombreux relevés et croquis du site, les archives municipales de la ville de Saint-Brieuc, les stagiaires accueillis au CAUE et notamment : Géraldine Bourdic , Architecte DPLG - agence EXPLORARCHI à Saint-Brieuc , Yasmine Polat, en Formation CAO-DAO au Lycée Professionnel Jean Monnet à Quintin - Virginie Bullio Merlin en formation Master 2 restauration et réhabilitation du patrimoine bâti à l'université de Rennes 2.

PARTENAIRES

Ville de Saint-Brieuc



COPYRIGHT PHOTOS / DOCUMENTS

P.26-27 : *Anaïck Houeix* photographie de G.Bouédec

P.28-29 : *Cabanon à marée haute* photographie de J.J Le Gruiec

P.18 / P.20 / P.22 / P.36 / P.38 / P.40 / P.42 / P.44/ P.46 / P.50 / P.52 / P.56 / P.58 / P.62 / P64 : cartes postales et photographies des archives municipales de la ville de Saint-Brieuc.

P.80 / P.82 : images du site de l'association des amis et usagers de la plage du Valais.

Direction de la publication : CAUE 22

Textes : CAUE 22

Illustration de couverture : *Saint-Brieuc, un coin de la plage du Valais* - Carte postale des archives municipale de la ville de Saint-Brieuc

Maquette et graphisme : CAUE 22

© CAUE des Côtes d'Armor, janvier 2017

CAUE 22 - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor

29 avenue des Promenades, 22000 Saint-Brieuc

tél. 02 96 61 51 97 - www.caue22.fr